

**Dissertation sur le guy, remede specifique pour la cure des maladies convulsives ... / [Sir John Colbatch] ; traduite ... par H. Freeman, etudiant en chirurgie.**

**Contributors**

Colbatch, John, Sir, 1670-1729.  
Freeman, H.

**Publication/Creation**

Paris : Laisnel, 1729.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/mj5fg4y3>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

COLBATCH.

[P.]

18299/p



18299/p

L. XVI Mis

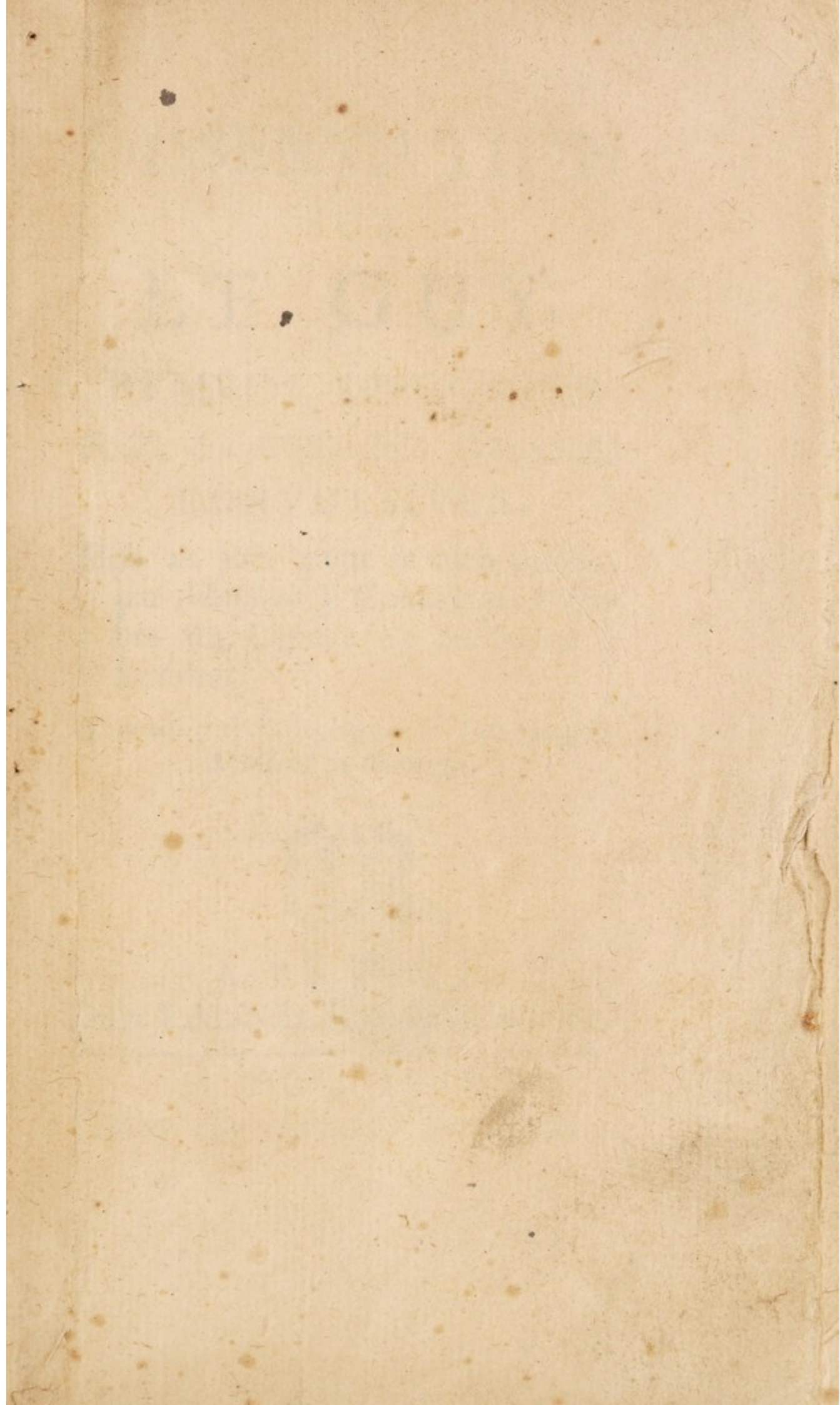
6342

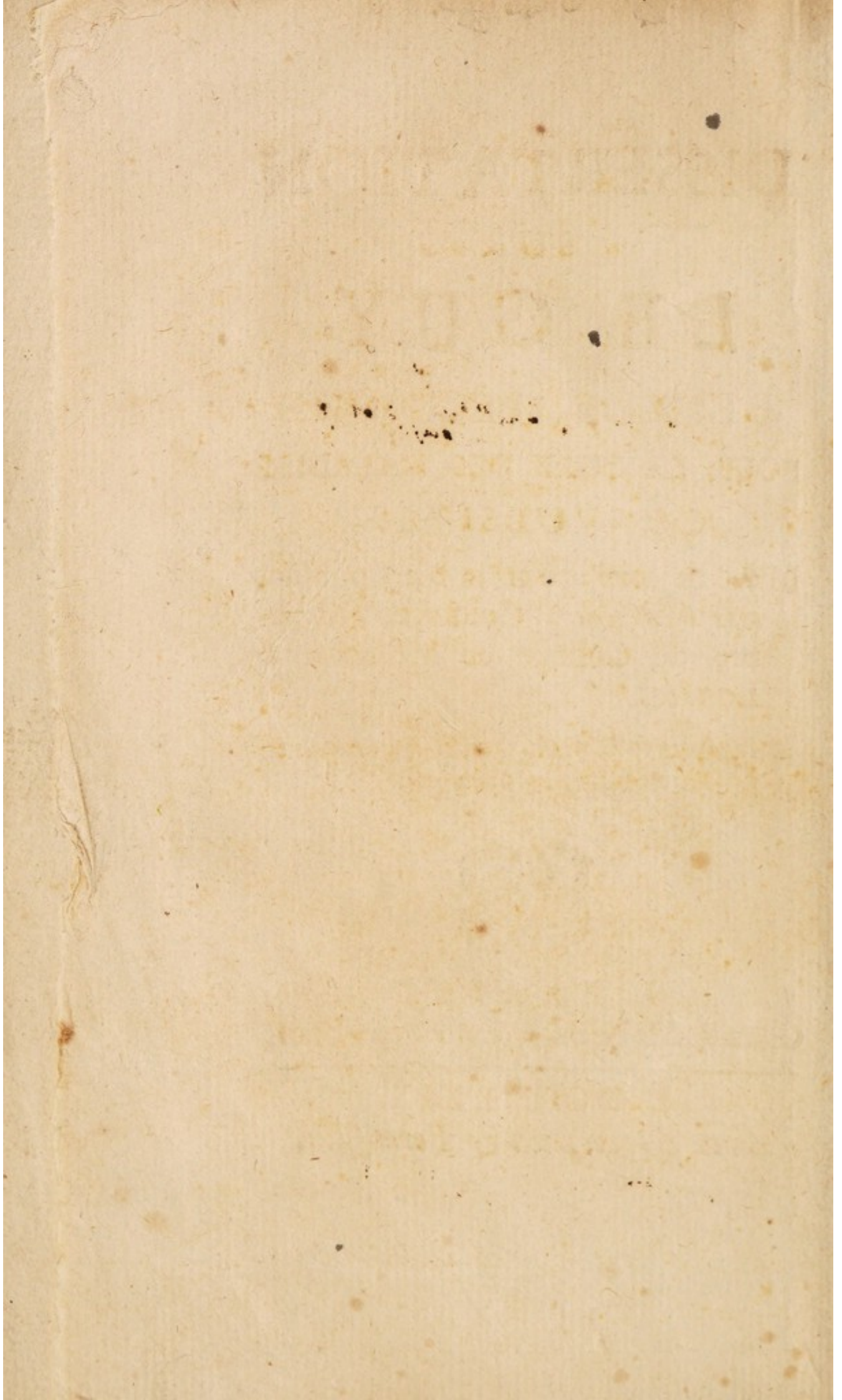
(n. S.)

To. 14.

72 m/v.  
2 leaves

2





## DISSERTATION

SUR

## LE GUY,

REMEDE SPECIFIQUE  
POUR LA CURE DES MALADIES  
CONVULSIVES,

Mise au jour pour le bien public,  
par *Monsieur* J. COLBATCH, Mem-  
bre du College de Médecine à  
Londres.

*Et traduite de l'Anglois par H. FREEMAN,  
Etudiant en Chirurgie.*



A PARIS,  
Chez LAISNEL, rue du Petit-Pont.

---

M. DCC. XXIX.

*Avec Approbation & Permission.*



PROPERTATION

LE GUY

REMEDÉ SPECIFIQUE

POUR LA CURE DES MALADIES

CONVULSIVES

Par M. J. GUY, Médecin

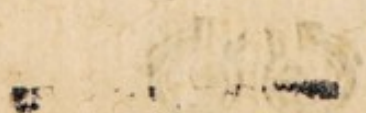
à la Faculté de Médecine de Paris

chez M. de la Harpe, Libraire

à Paris, chez M. de la Harpe

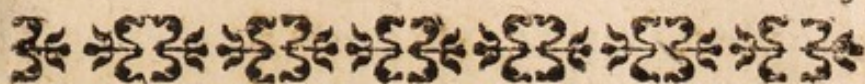
à Paris, chez M. de la Harpe

à Paris, chez M. de la Harpe



A Paris chez M. de la Harpe

M. de la Harpe, Libraire



## AVIS DU TRADUCTEUR.

**A**U lieu de Préface qui assez souvent ne regardant que l'Auteur, n'intéresse pas beaucoup le Lecteur, il sera plus à propos de dire en faveur du Remède proposé dans cette Dissertation, qu'ayant écrit à Mr. Colbatch, & luy ayant communiqué l'intention que j'avois de rendre publique la traduction de son Ouvrage, je le priois de me mander, si depuis l'impression de son Livre, il n'avoit point fait quelques nouvelles Observations dignes de remarques.

Quoyque je n'aye point l'honneur d'être connu de luy, il me fit une réponse très obligeante, & me manda qu'il n'avoit rien à ajouter à ce qu'il avoit écrit, qu'un grand nombre d'expériences pareilles à celles dont il parle dans sa Dissertation, qui toutes le

4  
confirmeroient de plus en plus dans la  
vertu spécifique du Guy pour la gue-  
rison des Maladies convulsives ; &  
que comme il n'avoit écrit que pour le  
bien public, je luy ferois plaisir de pu-  
blier son Livre en France : qu'il ajou-  
teroit seulement à ce qu'il avoit dit,  
que je pouvois compter que le Guy  
croissant sur toutes sortes d'arbres,  
avoit la même vertu que celui qui  
croît sur le chesne, ce qu'il avoit expe-  
rimenté depuis peu, ayant trouvé  
moyen d'en avoir une quantité suffi-  
sante pour en être très pleinement con-  
vaincu.

Cette Traduction auroit paru plu-  
tôt, si l'on avoit pu la retirer des  
mains d'une personne celebre en Chi-  
rurgie & en Médecine qui m'a assuré  
avoir fait avec du Guy de pommier  
plusieurs experiences qui luy ont très  
bien réussi.



DISSERTATION  
SUR LE GUY,

*Remede spécifique pour la Cure  
des Maladies Convulsives.*

PREMIERE PARTIE.

**L'**EXEMPLE terrible d'une maladie Epileptique qui affligeoit une personne qui m'étoit parent & ami, & sur laquelle on avoit essayé toutes sortes de remédes inutilement, me fit faire plusieurs réflexions serieuses sur ce sujet : & comme elle étoit journellement devant mes yeux, son état

me faisoit des impressions d'autant plus sensibles ; j'eus recours aux plus celebres remedes qui ayent été recommandés dans tous les tems , & au secours de mes amis les plus distingués dans leur profession.

On passa quatre ou cinq ans dans des tentatives inutiles , & le jeune homme dont je parle alla toujours de pis en pis , jusqu'à ce qu'enfin il devint Cataleptique ; il arrivoit quelquefois qu'étant debout , il demeuroit dans cette posture comme une statue sans mouvement ni sentiment. Quand il étoit pris de cette façon , on ne manquoit jamais de le mettre sur un lit ; son accès duroit quelques heures : mais je suis persuadé que s'il s'étoit trouvé seul , il seroit resté dans la même posture pendant tout le tems de l'accès.

Allant un jour à la campagne , je vis plusieurs Noisetiers chargés de Guy , il me vint aussitôt dans

l'esprit qu'il devoit y avoir quelque chose d'extraordinaire dans cette belle plante, que le Tout-Puissant l'avoit destinée à un meilleur usage que pour nourrir des grives ou pour être superstitieusement suspendue dans les maisons pour en chasser les malins esprits : & que le Guy qui croissoit sur les autres arbres pouvoit être aussi utile au genre humain que celui qui croissoit sur le chefne.

De plusieurs Auteurs qui ont écrit sur l'Epilepsie, je venois de lire *Marcus Marci de liturgia mentis*, qui est l'ouvrage le plus satisfaisant que j'aye encore vû à ce sujet pour la théorie, & certainement le plus propre à jetter les fondemens d'une pratique raisonnable dans la cure des maladies convulsives.

Après avoir examiné aussi exactement qu'il m'a été possible la nature du Guy, j'ay conclu *a priori*,

que c'étoit un remède qui vrai semblablement pouvoit non seulement guerir l'Epilepsie , mais même toutes les maladies convulsives, suivant l'hipotése de *Marcus Marci* (j'entends parler du Guy commun & ordinaire) il y a plusieurs siècles qu'on vante les vertus du Guy de chesne, sans qu'on ait fait cas d'aucun autre , ni qu'on l'ait regardé comme ayant aucune vertu médicinale.

Le Jeune Homme dont j'ai parlé avoit à la verité pris un peu de Guy dans la poudre de Guttete & autres remèdes composés dont on fait usage dans les maladies épileptiques : mais quand je fis réflexion que le Guy n'étoit qu'une des drogues de ces compositions chargées de beaucoup d'autres , je conçus qu'on ne pouvoit pas juger de l'effet particulier de ce remède , & si le Guy étoit capable d'en produire aucun par luy - même pour la guerison  
d'une

d'une maladie aussi violente.

En lisant ce qui a été écrit sur les Druides ( quoique fort imparfait ) qui anciennement étoient des Prêtres & des Philosophes habitans cette Isle & les contrées voisines , & qui étoient dans la plus grande veneration ; je me suis imaginé que ce respect singulier qu'on avoit pour eux , venoit des cures étonnantes qu'ils faisoient par le moyen du Guy de chesne , cet arbre étant sacré pour eux , & sur tout celui qui étoit chargé de Guy. Cette réflexion m'excita à essayer du Guy commun dans toute son étendue ; & après en avoir vû quelques effets surprénans , je conclus que c'étoit par ce divin remède qu'ils s'étoient attirés les honneurs presque divins qu'on leur rendoit.

Mais le Guy de chesne étant le seul vanté comme bon à quelque chose , j'étois bien embarrassé de sça-



voir comment en trouver une suffisante quantité ; car je ne me souviens point d'en avoir vû dans aucun de mes voyages, & de ceux de ma connoissance. Je ne sçache pas plus de deux personnes qui en ayent eu.

Cela me donna occasion de rechercher si le Guy tiroit quelque vertu de l'arbre sur lequel il croissoit ; & si toute sorte de Guy n'avoit pas la même vertu.

Après y avoir pensé quelque tems, je conclus que le Guy de *Tillau*, de *Pommier*, de *Poirier*, & de tout autre arbre devoit avoir les mêmes vertus que celui de chefne par les raisons suivantes ; ce qui m'a été confirmé depuis par grand nombre d'experiences plus fortes que tous les raisonnements.

Or, loin de supposer que le Guy de chefne surpasse en qualité celui de tout autre arbre, j'ai trouvé cependant par une experience de plus

de douze années, que le Guy commun est le meilleur & le plus spécifique remede que j'aye encore connu : & d'autant qu'on en peut avoir par tout, il doit être regardé comme une grande faveur du Ciel. & si quelqu'autre espece le surpasse, ceux qui sont en état de s'en servir, en doivent faire cas à proportion.

Si le Guy étoit en quelque maniere produit par l'arbre sur lequel il croît, il seroit raisonnable de penser qu'il devroit se ressentir des qualités de l'arbre qui le produit, comme le gland, la pomme de chesne & l'écorce, mais comme il est provigné par greffe ou par écusson, il en est tout autrement.

Un Abricotier, ou un Pêcher greffé sur une tige de Prunier, ou une bonne pomme ou poire sur une tige de pommier sauvage, ne produiront pas des prunes ou des pommes sauvages, mais des abri-

cors & des pêches , des poires & des pommes.

On dit ordinairement que le Guy est provigné par un oiseau appelé Grive de Guy, lequel nom lui vient aparemment parce qu'il se nourrit des fruits de cette plante pendant l'hyver ; la chair du fruit sert d'aliment à cet oiseau , mais la graine qu'il ne digere point étant chassée avec ses excremens , s'attache aux branches des arbres sur lesquelles elle tombe , parce qu'elle est d'une nature fort gluante ; & s'il se rencontre quelque fente dans l'écorce, cette graine y entrant produit une plante l'année suivante : l'excrement étant de la nature de la glue , & la glue comme l'on dit communement étant faite des fruits de cette plante, on peut croire que cela a donné lieu au vieux proverbe, *Turdus caecat in sui excidium.*

On a souvent provigné cette  
plante

plante en faisant une petite fente dans l'écorce de l'arbre, & mettant dedans de la graine ; l'on m'a dit aussi qu'une personne en avoit orné tous ses arbres pour les rendre plus agreables pendant l'hyver, & certainement on ne peut guere voir une plus beile plante.

Pline dit que le Guy a coutume d'épuiser l'arbre sur lequel il croît, mais je crois qu'il se trompe, & je m'imagine que la raison qu'il peut avoir eüe pour suivre cette opinion, c'est qu'ordinairement il croît sur les vieux arbres ; pour moy j'en conclus qu'il ne croît sur les vieux arbres plutôt que sur les jeunes, que parce qu'ils sont plus sujets à avoir l'écorce remplie de fentes & de crevasses ; & comme on en voit plus souvent sur les vieux arbres que sur les jeunes, il a conclu delà qu'ils en étoient épuisés.

Il paroît cependant qu'il y a une

difference entre cette plante & toutes les autres plantes qui sont provignées, soit par greffe soit par écusson, qui sont communement nourries de la sève de la tige sur laquelle elles sont greffées : quoyque cependant, comme on l'a remarqué cy-devant, elles changent la nature de la sève qui leur est aportée par la tige, en leur propre sève : mais il me paroît douteux si le Guy tire sa nourriture entiere de l'arbre sur lequel il est. Il est vray que cette plante vit tout l'Eté : mais elle ne commence à fleurir & paroître en vigueur, que lorsque la sève de l'arbre est tombée, & entierement épuisée ; ainsi les feuilles & les fruits n'en sont murs & dans leur perfection qu'à la fin de Decembre ; & plus la saison est rude & rigoureuse, plus le Guy a de vigueur. Or voyant que le suc & la sève nouriciere de l'arbre sont en quelque façon étein-

tes dans cette saison, je suis fort porté à croire qu'elle tire sa principale force de l'air. Il m'est même venu dans l'idée de tenter de le prouver par des expériences faciles ; mais étant obligé de demeurer à la ville, je n'ay pas eu la commodité de le faire jusqu'à présent.

Je ne sçais point comment cette plante croît dans les pays chauds, & si elle croît sur les arbres qui ne perdent point leurs feuilles.

De tous les anciens qui en parlent, Plin est le plus étendu dans son Histoire naturelle, mais ce qu'il en dit vient peu à notre sujet ; & presque tous les autres recommandent le Guy de chesne pour les maladies épileptiques, sans qu'un seul donne les moyens de s'en servir d'une façon qui paroisse raisonnable.

Parmy les modernes, le fameux M. Boyle dans la deuxième partie

de l'usage de sa Philosophie expérimentale page 174 nous rapporte ce qui suit.

« Une jeune Demoiselle de grande naissance étant attaquée depuis long tems d'une maladie épileptique & presque hereditaire ; après avoir été fatiguée par une infinité de remedes qui luy avoient été ordonnés par les plus fameux Médecins qu'on eut pu trouver, sans aucune diminution, & devenant au contraire malade de plus en plus, de façon qu'elle avoit souvent dans un même jour huit ou dix accès, fut guerie par l'usage de la seule poudre de Guy de chène veritable qui lui fut donnée le matin autant qu'il en pouvoit tenir sur une piece de six sols dans de l'eau de cerises noires ou même de la biere, pendant quelques jours aux approches de la pleine Lune. La malade elle-même &

ceux qui lui donnerent le remede m'ont assuré que quoyqu'elle eut à peine senti aucun effet sensible principalement quand elle dor- moit après ; cependant elle n'en eut jamais qu'un seul accès depuis le premier jour qu'elle eut pris du remede ; il luy avoit été donné par un vieux Gentilhomme qui se trouva present par hazard lorsqu'elle tomba comme morte : ce Gentilhomme assura avoir toujours gueri cette maladie , quand il pouvoit trouver du veritable Guy de chesne qui est très rare en ce pays-cy. J'auray peut-être occasion de rapporter ailleurs les experiences que nos amis en ont faites depuis avec succès .

Le Docteur Cole mon amy encouragé par la voix de l'antiquité, & la relation de M. Boyle , avoit bien envie d'essayer ce qu'il pouroit faire sur un malade qui étoit tom-



bé entre ses mains par la mort de son premier Médecin, lequel l'avoit traité inutilement pendant trois mois entiers. Voicy comme il raconte la chose & les circonstances de sa Cure.

Un jeune homme d'un esprit vif, âgé de quinze ans ou environ, après avoir été malade de la Fièvre, dont-il étoit parfaitement guéri, fut peu de tems après attaqué d'un accès d'épilepsie, peu de jours après d'un autre, & ensuite de plusieurs, mais sans aucun retour periodique regulier. Ces accès avoient tellement attaqué ses nerfs & l'avoient rendu si foible qu'il ne pouvoit presque plus marcher, ni lever avec ses mains un poids de quelques onces, ni même tenir sa plume avec laquelle il écrivoit auparavant en perfection. Plusieurs remedes ayant été faits au-

paravant à ce jeune homme sans  
aucun succès, je luy ordonnay  
un vomitif avec du sel de Vitriol,  
& ensuite une ou deux purga-  
tions, après quoy j'eus soin de  
luy faire donner du Guy de Chesne  
deux fois le jour dans quelque  
vehicule cephalique; c'étoit l'u-  
nique & seul Guy que l'Apoti-  
caire eût pû recouvrer, & ce fut  
un grand bonheur pour le malade,  
car depuis ce tems-là je n'en ay  
jamais pû rencontrer, en suivant  
ce regime, il n'eut pas depuis un  
accès. Et ayant continué le Guy  
jusqu'à présent, il s'est sensible-  
ment apperçû que ses forces se  
retablissoient, de façon que non-  
seulement il marche, mais qu'il  
peut même courir & écrire par-  
faitement, c'est dont je suis té-  
moin oculaire; de sorte que j'ay  
lieu d'esperer qu'en continuant  
l'usage de ce remede il guerira

« parfaitement de cette facheuse  
« maladie , &c.

Ce Médecin étoit un de ceux qui furent appellés pour le jeune homme dont j'ay cy - devant parlé, mais comme on ne pouvoit trouver de Guy de chesne , on mépri-soit celuy des autres especes , & l'on s'imaginoit que le peu d'effet de la poudre de guttete venoit de ce que les Apoticairese servoient de Guy commun dans la composition de ladite poudre , au lieu de celuy de chesne : quoyqu'il en soit , il en entre si peu dans la composition de ladite poudre , que cela suffit pour la rendre sans effet ; & pour ce qui est du Guy contenu dans les Eaux antiepileptiques , le grand Zuelfer a remarqué qu'on n'en tire aucune vertu par la distilation ordinaire.

Ne pouvant donc trouver de Guy de chesne , je me pourvû d'une bonne quantité de celuy de *Tillau*,  
les

les arbres d'un des parcs de Hamptoncourt en ayant, au moins dans ce tems-là, une grande quantité, je le fis cueillir à la fin de Decembre, les feuilles, les fruits & les bourgeons ; je le fis sécher sur le four d'un Boulanger, où la chaleur est mediocre, constante & égale ; je le fis mettre en poudre très fine & dans une bouteille de verre couverte d'une vessie ou de cuir & mise en lieu très sec : si on ne le tient bien couvert & bien sec il se moisit & se gâte ; s'il est séché à trop grand feu, il perd sa vertu, & devient sans effet : il est bon aussi de faire sécher les plus grosses branches pour faire des decoctions & infusions.

Ainsiourny de mon remede, quoyque sans réputation pour n'avoir pas cru sur un chesne ; j'avois beaucoup d'impatience d'en voir l'effet ; c'est pourquoy je le mis aussitôt en usage.

Il y avoit cinq ans que ce pauvre jeune homme étoit dans les remedes , & toujours de pis en pis ; de maniere que sa constitution naturelle tant du corps que de l'esprit étoit altérée à un tel point , que je ne présumois pas le pouvoir guerir : ce que je pouvois attendre de mieux étoit de le soulager , & luy rendre moins facheux le reste de sa malheureuse vie.

De vif qu'il étoit à l'âge de douze ans , il étoit devenu à dix-sept entièrement hebeté , & le spectacle le plus digne de pitié qu'on put voir , tant dans ses accès qu'après ; quoyqu'il en soit , en quelque facheux état qu'il fut , je mis mon remede en œuvre , sûr qu'il ne luy feroit point de mal , s'il ne luy faisoit pas de bien.

Ses accès au commencement , suivoient la Lune pleine ou nouvelle ; mais dans la suite il en avoit

en tout tems : je commençai donc sans avoir égard à cette circonstance.

Je luy donnai d'abord un demy gros de la poudre reduite en *Bolus* avec du sirop de pivoine , & ce de six heures en six heures , & après chaque prise un grand verre d'une infusion forte , faite avec les tiges de Guy concassées & adoucies avec du sirop de Pivoine.

A mon grand étonnement , il n'eut pas un seul accès d'Epilepsie pendant un mois & plus , depuis qu'il eut commencé ce remede , & n'en eut aucun de Catalepsie jusqu'au jour de sa mort : il continua ce remede pendant trois ans , mais après quelques mois , il n'en prenoit plus que le soir & le matin ; & pendant tout ce tems , il se portoit passablement bien , mais comme il avoit presque entierement perdu la memoire pendant les cinq années de sa maladie, on ne jugea pas à pro-

pos de le faire appliquer à aucune étude , ni l'employer à rien qui le put fatiguer ; c'est pourquoy on l'envoya à la campagne avec une personne pour luy tenir compagnie & le garentir des accidens qui luy pouvoient arriver.

Il y vécut avec assez de contentement , faisant plaisir à ceux avec lesquels il conversoit ; il étoit même capable de s'appliquer quelquefois à l'étude : il avoit pourtant de tems à autre quelque accès de sa maladie , mais il étoit quelquefois trois mois sans en avoir , & ses accès étoient legers en ayant toujours quelque pressentiment , de façon qu'il pouvoit aller à cheval.

A la fin il fut pris d'une maniere toute differente de ce qu'il avoit été auparavant & mourut en vingt-quatre heures ; je ne le pus voir après sa mort , je demandai qu'on luy ouvrit la tête , ayant grande  
raison

raison de soupçonner que son mal luy venoit d'un coup malheureux qu'il avoit reçu sur la tempe gauche, dont il se plaignoit souvent au commencement de sa maladie, avant qu'il fut devenu stupide; on me rapporta qu'on avoit trouvé une tache noire de la grandeur d'un chelin sur la dure mere & sous l'os de la tempe.

Il est vray que cela ne peut pas être appellé une cure, aussi ne m'y attendois-je pas, cependant j'eus tout le succès que je pouvois raisonnablement esperer, qui étoit de luy rendre les restes de sa miserable vie moins tristes & facheux; & d'avoir par ce moyen occasion de mettre au jour un des plus grands & des plus utiles remedes de la Médecine, & qui a la propriété admirable de faire tout le bien imaginable dans le plus grand de tous les maux sans jamais faire aucun mal.



Le Quinquina est un grand remede contre les fievres intermit- tentes & dans quelques autres occa- sions ; mais j'ay souvent remarqué que n'étant pas appliqué bien à pro- pos, il devenoit d'une terrible & fatale consequence. Pour le Guy, j'o- se assurer qu'il ne peut jamais faire de mal, & que quoyque ce ne soit qu'un remede simple & innocent, il est souvent capable de guerir des maladies qui paroissent (comme le fameux Willis nous le represente dans la description de l'Epilepsie, dans son Traité des maladies con- vulsives) ne gueres differer de celles que nous lisons dans l'Evangile qui étoient gueries par notre Seigneur : mais il guerissoit d'une seule parole & non par les remedes. Louange luy soit donnée à jamais de ce qu'il a créé & nous a laissé pour le sou- lagement des malades, des remedes tels que celuy dont je traite presen- tement.

Je ne ferois pas assez dépourvû de raison pour vanter ce remede comme je fais , n'y ayant aucune veüe d'intereft pour moy , si je n'étois très sûr de ses effets ; & si par un grand nombre d'experiences réitérées , je n'étois pleinement convaincu qu'il peut être d'un très grand avantage dans le monde , n'y ayant pas une famille à laquelle il ne puisse être utile , soit dans un tems ou dans un autre.

J'ay souvent vû qu'un scrupule de cette poudre mêlée avec de l'eau de cerises noires a gueri des enfans prêts à agoniser par des convulsions violentes , mais alors on repetoit ce remede très souvent & en moindre quantité , jusqu'à ce qu'ils fussent entierement gueris. Je ne l'ay presque jamais vû donner aux enfans sans avantage ; il ne faut pas toujours esperer une guerison parfaite , & dans des maladies de

cette nature , c'est beaucoup de recevoir du soulagement.

Il est bon dans leurs tranchées pour émousser l'acrimonie de la bile ou du suc pancreatique , & si on ne leur peut faire prendre autrement , on le peut mettre dans leur boüillie , panade &c. aux enfans les plus jeunes , on ne leur en peut jamais donner trop ; plus ils en prennent , mieux ils se portent , étant d'une qualité nourrissante sans être chaud , & n'ayant rien qui tende à leur donner la fièvre ; il est au contraire febrifuge : je l'ay souvent trouvé d'un très bon usage dans les fievres lentes acompagnées de symptomes convulsifs.

Je n'ay jamais vû depuis que je pratique la medecine que deux personnes attaquées de cette maladie terrible appelée *Chorea Santi Vitis*: l'une avant que je connusse l'usage du Guy , fut assistée par d'autres

Medecins ; & malgré tout ce que l'on put faire , elle mourut miserablement.

Il y a environ trois ans que l'on me fit voir l'autre , c'étoit une fille d'environ sept ans , elle paroissoit avoir tous les muscles en convulsion ; si elle étoit debout, elle dançoit perpetuellement , jettant ses bras d'un côté & d'autre ; tous les muscles de son visage étoient en contraction & difformés ; elle remuoit la tête de tous côtés de façon que je n'ay rien vû de plus digne de compassion : quand elle étoit couchée , c'étoit toute la même chose : on étoit obligé de se tenir à côté d'elle pour remettre les couvertures sur elle , & jamais elle ne dormoit. Je luy fis prendre environ deux gros de la poudre de Guy par jour ; & quand elle en eut pris douze ou quatorze onces , elle fut parfaitement guerrie & continue à se

bien porter : elle commença à se mieux porter au bout de deux jours qu'elle en eut pris, & passablement bien au bout de quinze jours ; mais je luy fis continuer le remede jusqu'à ce qu'elle en eut pris la quantité que je viens de dire pour la précautionner contre les recheutes.

Une aimable Demoiselle de ma connoissance avoit été travaillée de convulsions pendant vingt années, elle avoit eu pendant ce tems les avis des meilleurs Médecins ; la vie cependant luy étoit devenue tout à fait à charge : par l'usage de la poudre de Guy pendant une année ou deux, elle a recouvert entierement sa santé, jouissant des agrémens de la vie autant que personne.

J'ay tant d'exemples de differens malades, jeunes, vieux, riches, pauvres, & des deux sexes, dont quelques uns étoient affligés d'Epilepsie depuis plusieurs années, qui

ont été pleinement gueris, ou ont au moins reçu beaucoup de soulagement de ce divin remède ; que je me crois obligé en conscience de le faire connoître au Public, d'autant plus, comme je l'ay déjà dit, que je n'ay point encore connu de remède plus capable de faire du bien, sans jamais faire aucun mal.

Une autre raison encore qui m'y a engagé, c'est en faveur des pauvres, parce que tout le monde en peut avoir, le plus pauvre comme le plus riche, & que la preparation en est fort aisée.

Tant qu'on a fait resider la vertu du Guy dans celuy de chesne, il n'étoit d'aucune utilité par l'impossibilité d'en trouver : j'en ay cherché pendant plus de trente cinq ans, sans en avoir jamais vû une branche, & comme je l'ay déjà dit je n'ay jamais connu que deux personnes qui en eussent.. Si le Guy

commun qu'on peut trouver partout, est capable de faire des effets aussi surprenans que ceux que l'on attribue au Guy de chesne ; j'auray la satisfaction d'esprit dont jouissent ordinairement ceux qui ont le bonheur d'être de quelque utilité dans le siecle où ils vivent, & c'est ce que j'ay toute ma vie très ardemment souhaité.

Mais si suivant l'usage de tous les tems, & les exemples modernes que j'ay raportés, on doit préférer le Guy de chesne, je ne fais nul doute qu'on n'en puisse faire porter à tous les chesnes d'Angleterre, comme je l'ay cy-devant proposé. Peut-être les Druides se servoient-ils de cette methode pour le provigner sur les chesnes qu'ils choisissoient pour leurs desseins, & quand on en aura abondamment, il ne sera pas difficile de voir lequel est à préférer : mais je suis réellement persuadé

suadé que toute sorte de Guy a la même vertu par les raisons alleguées cy-devant.

J'ay évité d'expliquer dans cette Dissertation, pourquoy le Guy est un si excellent remede contre les Epilepsies, & toutes les autres maladies convulsives; j'en ay seulement recommandé l'usage par l'expérience que j'en ay faite, & qui est la même voye par laquelle le Quinquina a été connu: il se pourra faire que ceux qui le pratiqueront dans la suite, feront de nouvelles decouvertes, & rendront cette matiere plus claire que je ne le puis faire presentement. Quand bien même je le tenterois, cela grossiroit cette Dissertation, sans être d'aucun avantage aux pauvres pour lesquels j'écris autant que pour les riches.

Je commençay à m'en servir sur un examen & des raisonnemens



bien fondés, & le succès répondit à mon attente, même à mon grand étonnement en quelques rencontres, je ne doute point qu'on n'éprouve si ce que j'en ay dit est véritable; & quand on verra que le succès répondra à ce qu'on en desiroit, j'espère que cela pourra exercer les genies de ce siècle, qui en tireront des conséquences qui pourront être utiles.

Comme le Quinquina a quelquefois besoin de secours pour dompter une fièvre quarte inveterée, j'ay aussi trouvé que le Guy a mieux réussi avec quelque remède, pour vaincre les vieilles Epilepsies obstinées.

Un gros de sel de Mars ajouté à une once de Quinquina, le rendra plus capable de guerir une vieille fièvre quarte, que six onces de Quinquina seul ne pouroient faire, j'ay de même connu qu'un gros d'*Assa*

*fætida* ajouté a une once de poudre de Guy, le tout mêlé dans quelque électuaire, le fait agir bien plus efficacement que quand il est seul.

Des purgations legeres, & quelquefois la saignée, sont utiles avant l'usage du Guy, mais j'ay toujours crainit de donner des vomitifs, même des plus doux dans les maladies convulsives, par les accidens que j'ay vû suivre des doses moderées de l'*Ipecacuana* même, qui est peut-être le plus sûr & le meilleur vomitif qui soit connu dans le monde, pour nétoyer l'estomach.

Si la plante n'est pas séchée & conservée comme je l'ay dit, on ne peut la conserver, & elle deviendra tout à fait inutile, on doit donc y avoir beaucoup d'attention.

Je ne doute pas que le Guy de chesne même n'ait souvent manqué de réussir pour n'avoir pas été cueilli, séché & conservé à propos,

& souvent pour n'en avoir pas fait prendre une suffisante quantité.

De ce que je viens de dire, j'espère qu'il se trouvera des personnes qui étendront mes expériences sur cette plante ; j'en suis demeuré là, parce que je ne connoissois que deux Apoticairees auxquels je me pus confier pour en avoir de préparé comme il doit être : mais à l'avenir la dépense en étant très petite, j'espère qu'on en trouvera dans toutes les boutiques du Royaume.

Je seray très obligé à ceux qui me voudront bien communiquer les observations soit naturelles soit médicinales, qu'ils auront faites, ou feront dans la suite sur ce sujet.

*Fin de la premiere Partie.*

DISSERTATION



DISSERTATION  
SUR LE GUY,

*Remede specifique pour la Cure  
des Maladies Convulsives.*

SECONDE PARTIE.

**L**'IMPRESSION de la premiere Partie de cette Dissertation, ayant été bien reçue ; comme on avoit dessein d'en faire une nouvelle édition, j'ay cru à propos d'y ajouter quelques observations, & d'entrer plus dans le détail de l'usage de ce remède surprenant : quelques uns s'étant plaints de ce deffaut dans la premiere Partie.

Comme je n'ay en vuë que le

G

bien public, je vais tâcher de rendre la chose aussi claire qu'il me sera possible.

Dans les fièvres qui ont régnées dans Londres, & qui ont grossies les listes des morts au plus haut où je les ay vûs, j'ay toujours remarqué que l'article des convulsions a été au double des autres.

Il est vray - semblable que plusieurs de ces convulsions ont été les suites de la fièvre ; or cela supposé, j'ay souvent remarqué que le Guy donné en grande quantité en prévient ordinairement les suites fatales.

La plus grande partie des malades, non seulement à la campagne, mais à Londres même, sont entre les mains de gens qui n'étant pas des plus habiles, seront bien aise d'avoir un moyen de les guerir, tant pour établir leur réputation que pour gagner leur vie, le Guy

est un vray remède pour ces gens-là ; il coute peu , il ne peut faire de mal , & de la façon dont on leur explique la maniere de s'en servir , il peut faire beaucoup de bien , & leur acquérir de la réputation ; s'ils ne réussissent pas à guerir leurs malades , comme le remède ne leur cause rien de facheux & qu'il ne leur fait point de mal , le Médecin ne court pas grand risque luy-même.

J'ay eu cette année trois ou quatre personnes sur lesquelles le Guy n'a pas agi comme je l'aurois souhaité , il y avoit un jeune homme qui n'avoit ses accès que pendant son sommeil , il les avoit eu auparavant dans la veille : j'ay toujours observé qu'il étoit plus difficile de guerir les accès qui ne viennent que pendant le sommeil ; cependant je suis persuadé qu'en continuant le remede plus long tems, ou en le

prenant d'une façon différente qu'il n'a fait, il gueriroit à la fin.

Un autre étoit un pauvre garçon de quinze ans, qui avoit eu cette maladie dès le berceau; & quoyqu'il eut le remede pour rien, il manquoit d'habits pour se garentir du froid, & des autres choses necessaires à la vie.

Ses accès étoient souvent arretés des Lunes entieres, ce qui n'avoit jamais été auparavant; mais au retour de l'hyver faute d'habits & par d'autres accidens, les accès revenoient & continuent aparemment, le peu de soin de ses parens m'ayant decouragé.

Le troisiéme étoit un jeune homme qui n'avoit qu'un accès ou deux par mois, & dans ses accès, il y avoit quelque chose de particulier; il ne fut pas gueri en trois ou quatre mois: & comme il me parut qu'on n'étoit pas content de ce qu'il

ne guerissoit pas plus vite, je cessay de le voir.

Enfin il y avoit une jeune femme d'environ trente-trois ans, dont la mere avoit depensé tout ce qu'elle avoit depuis sept ans pour tâcher de la guerir; en quatre mois que je l'ay traité, il y a eu en differens tems plusieurs apparences de guerison, mais la peine de se voir dans l'état miserable où elle se trouvoit, ayant été auparavant à son aise, empêchoit l'action du remede, j'espere cependant encore la pouvoir guerir, quoyque son état soit très déplorable.

Mais ces exemples où le succès n'a pas repondu à mon attente, ne sont rien en comparaison du grand nombre que j'ay guerri.

J'ay connu depuis peu qu'on peut sans beaucoup de peine tirer de la teinture du Guy avec l'esprit de vin, mais pour ne pas m'attribuer ce qui



ne m'est pas dû , je vais dire la maniere dont cela m'a été connu.

Mr. Small Chirurgien s'entretenant avec Mr. Riddle Apoticaire des effets étonnans du Guy , disoit que c'étoit un grand malheur que quelques estomachs ne s'accommodassent pas de la poudre de Guy , comme effectivement je l'ay quelquefois rencontré , il le pria de voir si le Guy ne donneroit point sa teinture dans l'esprit de vin , comme fait le Quinquina , ajoutant que si cela étoit , il ne sçauroit pas pourquoy elle ne seroit pas plus efficace que la poudre de Guy , ainsi que l'étoit la teinture de Quinquina.

Mr. Riddle se mit aussitôt à y travailler ; dans le quart du tems qu'on est à tirer la teinture du Quinquina , il tira une belle teinture du Guy , & m'en apporta d'abord une bouteille , ce qui me fit un plaisir infini.

Plusieurs Chimistes ont vanté l'esprit de Guy comme une chose excellente pour tirer la teinture du Corail rouge ; comme il est ordinaire à beaucoup de ces Messieurs de publier les choses sur la foy des autres , ou sur leur propre fantaisie , j'ay résolu de ne me fier à personne , & d'essayer la chose moy-même ; mais après tous mes soins , qu'il ne serviroit de rien de détailler icy , je ne tiray rien du Corail qu'on put appeller sa teinture.

Par les plus exactes observations que j'aye pu faire jusqu'à present , j'ay reconnu que la principale vertu & energie du Guy consiste dans sa résine , comme celle du Quinquina ; c'est pourquoy l'esprit de vin rectifié en peut tirer une teinture qui en contienne toutes les vertus ou au moins la plus grande partie.

Je suis sûr par une experience de

plusieurs années que la teinture de Quinquina guerira une fièvre quarte inveterée mieux que n'en fera la poudre ; or quand la teinture est tirée de l'écorce , ce qui reste ne vaut pas plus que de la sciëure de bois , qui ne peut jamais être digérée , & qui au contraire en séjournant dans l'estomach & dans les replis des intestins peut causer beaucoup de mal , mais il n'en est pas ainsi de la poudre de Guy qui est plus ouverte , plus mucilagineuse , & par consequent ne peut s'arreter nulle part pour causer du mal.

Il est aussi vray-semblable que ce mucilage qui est dans la poudre du Guy & qui l'empêche de causer aucun mal , peut tellement en envelopper la partie resineuse , qu'il pouroit bien l'empêcher de faire tout le bien qu'elle pouroit faire, dissoute dans l'esprit de vin.

Il est à remarquer que l'esprit de vin rectifié ne touche pas plus la partie mucilagineuse du Guy, que la poudre ou sciure de Quinquina.

Je suis donc à present pleinement convaincu que le Guy est un second spécifique pour la cure des Epilepsies, comme le Quinquina l'est pour guerir les fièvres intermittentes.

Dans une vieille fièvre quarte obstinée, le Quinquina ne réussit pas sans peine & sans beaucoup de tems, & quelquefois point du tout sans l'assistance du sel de Mars ou quelque autre aide : souvent même après quelque irregularité, ou pour avoir souffert du froid, elle revient avec plus de violence qu'auparavant.

Il en est de même des Epilepsies inveterées & autres maladies convulsives, le Guy seul n'est quelquefois pas suffisant, il luy faut le secours de l'*Assa fætida*, & quelque-

fois d'autres choses , qui d'elles-mêmes ne feroient d'aucun effet. Quelquefois par certains accidens , ou pour avoir souffert du froid , le mal revient , comme fait la fièvre quarte.

S'il arrive qu'on ne réussisse pas dans la cure des Epilepsies inveterées , cela peut venir de ce que la tiffure des nerfs du cerveau est tellement alterée que rien n'est capable de les rétablir ; ce n'est pas une raison pour prouver que le remede ne soit pas un spécifique en general pour la cure des Epilepsies , comme très certainement c'en est un , qui fera toujours quelque bien à ceux qu'il ne guerira point.

Mais dans les Epilepsies nouvelles & dans le *Chorea Sancti Vitis* même, il guerira aussi certainement que le Quinquina poura faire la fièvre quarte , & c'est un remede

d'autant plus grand, qu'une de ces maladies est bien plus grande que l'autre : mais aussi demande-t-il plus de tems pour en venir à bout, que ne fait le Quinquina.

Dans les maladies de consomption qui proviennent de l'alteration des poumons ou de quelque partie noble, il est très ordinaire de voir pendant que la matiere se forme, qu'il arrive une fièvre réglée semblable à la fièvre tierce, commençant d'abord par un grand froid, puis ensuite une fièvre chaude qui se termine par une grande sueur.

Le Quinquina ne manque guere de faire cesser les accès de cette fièvre pour un tems ; mais je n'ay point encore remarqué qu'il l'ait empêchée de revenir & avec plus de violence qu'auparavant, & des suites bien plus dangereuses pour le malade que s'il n'en avoit jamais pris ; je me flate que j'en pourois

donner la raison , mais cela feroit icy hors de place.

Il arrive souvent des Epilepsies & autres maladies convulsives qui sont symptomatiques , & les suites de quelqu'autre maladie ou de quelque accident , comme , par exemple , des vers qui rongent les membranes les plus sensibles des intestins , des pierres arretées dans l'uretere , des nerfs , ou des tendons blessés &c.

Le Guy donne ordinairement beaucoup de soulagement aux personnes attaquées de ces maux ; & s'il ne les guerit pas , l'on peut dire qu'au moins il ne leur fera aucun mal , ce qu'on ne peut pas dire du Quinquina. Par le moyen du Guy, les Médecins & Chirurgiens peuvent gagner du tems , ce qui est d'une grande consequence ( *qui dat tempus dat vitam* ) & qui donne souvent les moyens de venir à bout  
des

des plus grandes maladies, & des plus terribles accidens.

Depuis l'impression de la premiere Partie de cette Dissertation, environ à la mi-Decembre, un fort honneste homme de cette Ville, m'amena son fils unique âgé de huit ans ou environ; il y avoit un an & demy qu'il avoit eu la petite verole; peu après être gueri, il fut attaqué d'Epilepsie, le pere eut aussi-tôt recours à un Medecin fameux; celui-cy ne reüssissant point, il s'adressa à un autre, & puis à un troisiéme; mais tout ce qu'on luy fit ne servit de rien, au contraire son mal augmentoit chaque jour, de façon que ses parens desesperant de le guerir cessèrent de luy faire prendre aucun remede: cependant le pere ayant lû la Dissertation que je venois de publier, il changea d'avis & m'amena son fils.

C'étoit un des plus tristes specta-



cles qu'on pût voir, cet enfant autrefois d'un temperament vif, & d'une conception aisée, étoit devenu stupide. Lorsqu'il étoit hors de ses accès, tous ses muscles étoient en mouvement, s'il étoit assis, il s'élançoit hors de sa chaise comme un trait, frappant sa tête contre la muraille & tout ce qui se trouvoit devant luy; de maniere qu'on étoit obligé d'avoir toujours une personne avec luy, de crainte qu'il ne se cassât la tête, ou ne se jettât dans le feu; voicy ce que je luy ordonnai.

Prenez de la poudre de Guy  
 séchée de la maniere décrite  
 cy-devant une once; *Assa fœtida*  
 un gros, syrop de Pivoine une  
 quantité suffisante pour en faire  
 un electuaire.

Je luy ordonnay de prendre de cet opiat gros comme une noix muscade le matin, à cinq heures après midy & au soir, & de boire

après chaque prise un bon verre de l'infusion suivante.

Prenez les tiges, feuilles, fruits »  
& rejettons du Guy concassés dans »  
un mortier quatre onces ; fleurs »  
de Pivoine rouge une poignée, »  
une pinte d'eau bouillante mesu- »  
re de Paris : mettez le tout en in- »  
fusion au coin du feu dans un pot »  
bien fermé pendant deux heures, »  
passez-le, & l'adoucissez avec deux »  
onces de syrop de Pivoine. »

Pendant plus d'un mois il ne sentit aucun soulagement, au contraire ses accès étoient & plus frequens & plus violens qu'ils n'avoient été au commencement, cela ne découragea cependant point ses parens, on continua, & ils eurent enfin leurs souhaits accomplis, lorsqu'il commença à se trouver mieux, on vit sensiblement sa santé revenir, & à la fin de Mars il fut parfaitement guéri, & reparut avoir autant de

vivacité & de conception qu'aucun enfant que j'aye vû.

Pour plus de sûreté je luy fis continuer le remede soir & matin pendant deux ou trois mois, depuis lequel tems il n'a eu aucun accès.

Le Guy tient ordinairement le ventre libre, quand il ne le fait pas, il est bon tous les trois ou quatre jours de donner quelque douce purgation, & jamais rien de fort, ce qui fait toujours beaucoup de mal dans toutes les maladies épileptiques.

Cet enfant eut toujours le ventre libre, de façon qu'on ne luy donna rien que ce qui est marqué cy-dessus, depuis le commencement jusqu'à la fin.

J'avoüe, que lorsque je vis cet enfant, d'abord je trouvai son mal si grand que je désespérois de sa guerison, mais graces à Dieu j'y fus moy-même trompé.

Le 27. de Decembre on m'en-voya chercher pour voir une jolie & jeune Demoiselle d'onze ans, dont l'état étoit des plus facheux, elle étoit tourmentée du *Chorea sancti viti* d'une façon si étrange, qu'on n'a peut-être jamais rien vû de pareil.

Son entendement étoit troublé & sa parole si embarassée qu'à peine pouvoit-on entendre ce qu'elle disoit ; tous les muscles de son corps étoient en convulsion perpetuelle, fut-elle levée ou couchée elle ne pouvoit se tenir debout ni se servir de ses mains pour manger, elle étoit des trois ou quatre nuits par semaine sans pouvoir dormir, mais les passoit dans des cris horribles & des plaintes & lamentations des plus tristes.

Elle avoit été attaquée environ trois ans auparavant de legers accès d'Epilepsie, ce qui engagea sa

mere à envoyer chercher un des plus habiles Médecins de la Faculté, je suis sûr qu'il la traita avec toute la compassion & tout le soin possible, mais toutes ses peines furent inutiles, & malgré tout ce qu'il pût faire, la maladie en vint au point qu'on vient de voir cy-dessus.

Je fis ce que je pus pour qu'on continuât de voir le même Medecin, mais on n'en voulut pas entendre parler; voicy donc ce que j'ordonnai le 27. Decembre 1718. (il est à remarquer que cette jeune Demoiselle donna en moins d'une semaine des signes d'amendement.)

Prenez de la poudre de Guy  
un scrupule, syrop de Pivoine  
une quantité suffisante pour en  
faire un *bolus* à prendre de six en  
six heures; en buvant après cha-  
que prise six ou sept cuillierées de  
l'infusion suivante.

R. Du Guy concassé comme il est

dit cy-devant, trois onces, fleurs de Pivoine demy poignée, eau bouillante vingt onces ; mettez le tout en infusion pendant une heure au coin du feu dans un pot bien fermé : ayant passé la liqueur, ajoutez de l'eau de Pivoine composée, & du syrop de Pivoine de chaque une once.

Le 29. j'ordonnay la purgation suivante, & aussitôt après qu'elle auroit cessé d'operer, de continuer le *bolus* & l'infusion ; & pour la soulager plus promptement dans le triste état où elle étoit, j'ordonnay sous ses pieds une emplâtre que j'ay souvent remarqué être d'un très bon usage dans les maladies des nerfs & de la tête.

*Purgation.*

Prenez deux onces d'une décoction de Séné, de la Manne

ʳ demy - once , eau de Pivoine  
 ʳ composée deux gros ; mêlez le  
 ʳ tout & en faites une potion pour  
 ʳ être donnée le matin.

*Emplâtre pour les Pieds.*

R. ʳ *Galbanum* passé trois gros ,  
 ʳ poudre de Muscade un gros ; mê-  
 ʳ lez le tout ensemble & l'étendez  
 ʳ sur un cuir pour être appliqué  
 ʳ sous les pieds.

Le dernier de Decembre , j'or-  
 donnay qu'on réiterât la Purgation,  
 & qu'on continuât toujours le *bolus*  
 & l'infusion ; le mal continua pen-  
 dant la nuit , mais les convulsions  
 dans les nerfs cessèrent ; j'ordonnay  
 que dans le tems de ses paroxismes,  
 on luy fit prendre souvent une cuil-  
 lierée du mélange suivant, qu'on lui  
 appliquât sur le nombril l'Emplâ-  
 tre de *Galbanum* , & qu'il fût aussi  
 renouvelé sous ses pieds,

*Assa*

R. *Assa fœtida* deux scrupules, »  
eau de Ruë & de Pouliot de »  
chacun quatre onces, eau de Pi- »  
voine composée une once, esprit »  
de Lavende composé un gros, »  
Sucre fin demy - once ; mêlez »  
bien le tout ensemble. »

Le trois de Janvier elle étoit »  
beaucoup mieux, j'ordonnay trois »  
grains d'*Assa fœtida* & une goutte »  
d'huile de Romarin pour être »  
ajoutés au *bolus*. »

Elle continua ainsi jusqu'à la fin  
de Janvier, devenant sensiblement  
de mieux en mieux ; c'est pourquoy  
je ne luy fis plus prendre le *bolus* &  
l'infusion que trois fois le jour, ce  
qu'elle continua jusqu'à la fin de Fé-  
vrier, auquel tems elle se trouva  
aussi bien qu'elle eut jamais été au-  
paravant ; elle marchoit & parloit  
parfaitement bien, elle se servoit  
non seulement de ses mains pour  
manger, mais elle cousoit pour s'a-  
muser.



Pour plus de sûreté, j'ordonnay qu'on continuât le *bolus* & l'infusion soir & matin jusqu'à la fin d'Avril, ce qu'on executa regulierement & elle continue de se porter parfaitement bien, sans qu'on voye la moindre apparence qu'elle ait été si long tems travaillée d'une maladie aussi terrible.

Dans le mois de Mars dernier, je fus appellé chez un malade qui étoit dans un état pitoyable par la complication de plusieurs maladies, dont l'une étoit un Astme convulsif qui le fatiguoit si fort qu'il me dit qu'il n'avoit pu rester au lit une nuit entiere depuis plus de trois mois, étant obligé d'être assis dessus les fenestres de sa chambre ouvertes.

Je ne rapporteray rien de ses autres maux qui le fatiguoient extrêmement (dont pourtant il a été parfaitement guéri), je diray seule-

ment l'effet du Guy par rapport à son Astme.

Je luy ordonnay d'avaller un bon verre de l'émulsion suivante tous les jours avant de se coucher, & de boire la bouteille entiere pendant la nuit, si le sommeil ne l'en empêchoit pas.

Je me souvins que Van Helmont appelle l'Astme *Caducus Pulmonum*, ce qui me donna occasion de luy prescrire le Remede suivant.

R. Quatre onces de Guy concassé »  
infusées pendant une heure dans »  
une pinte d'eau bouillante mesure »  
de Paris, & après qu'elle a été »  
passée & refroidie, y ajouter un »  
demi-septier de bon vin blanc de »  
Lisbonne ou vin d'Espagne, & »  
en faire une émulsion avec deux »  
onces d'amandes mondées & de »  
Sucre en quantité suffisante. »

Il n'eut pas depuis un seul accès de son Asthme. Il faut aussi remar-

quer qu'il prit une grande quantité de Guy chaque nuit. Quoyque j'aye observé & que je sois à present convaincu que la partie la plus active du Guy consiste dans sa résine, qui ne se peut bien extraire qu'avec l'esprit de vin ; cependant n'étant pas un corps si dur & si compact que le Quinquina, l'eau ne laisse pas d'en tirer par infusion une bonne partie, ce qu'elle ne feroit pas du Quinquina : & autant que je puis appercevoir, son mucilage est excellent dans bien des rencontres, & principalement pour les jeunes enfans, pour émousser l'acrimonie de la bile qui est sujette à leur donner des tranchées ; de façon que la poudre est meilleure pour eux que si on leur donnoit autrement ; mais il faut pour tout cela du tems, & une plus longue experience.

Tout ce que j'ay fait jusqu'à present a été par le moyen de la poudre  
dre

dre & de l'infusion ; si par le moyen de la teinture , je puis faire quelques nouvelles découvertes , j'en feray part au Public ; il n'y a que quelques semaines que j'ay de la teinture , & il y a lieu de croire qu'on en doit attendre de très bons effets.

La quantité de Guy que je fis prendre à cette personne chaque nuit , me donne lieu de croire que plusieurs bons remedes sont regardés comme indifferens , parce qu'on n'en prend pas assez , ou qu'on ne les continue pas assez long tems.

Je ne fais guere plus de cas presentement des Epilepsies nouvelles & convulsions ordinaires ( qui auparavant me donnoient beaucoup de peine par la difficulté d'en venir à bout ) , que je fais d'une fièvre quarte , quoyqu'à en juger par l'apparence extérieure & par la nature du mal , elles soient bien plus terribles.

Les exemples qu'on vient de rapporter doivent suffire pour démontrer que le Guy commun est un grand remede, & dont on doit faire beaucoup de cas.

J'ay feüilleté plusieurs Livres depuis que la premiere partie de cette Dissertation a été publiée, pour voir si je ne pourois rien découvrir de nouveau touchant l'histoire naturelle de cette plante, mais je ne vois rien à ajoûter ni à rétracter de ce que j'ay avancé.

Jean Bauhin en a traité plus au long qu'aucun que j'aye lû, Scaliger en a aussi parlé, mais il me paroît qu'il n'avance que des Paradoxes : enfin je n'en vois pas beaucoup qui y fassent attention, excepté Cardan qui croit qu'elle contient quelque chose de très extraordinaire ; quoiqu'il en soit, il me paroît qu'il n'y a eu que les Druides qui sans s'être expliqués, en ayent connu le vray merite.

Dans les autres arbres qui sont provignés par Greffe ou par Ecuifon, les Greffes ou Ecuifons paroissent être de la même substance que la tige sur laquelle ils sont inserés ; mais il n'en est pas de même du Guy, comme il paroît clairement à quiconque y fait attention, & comme je puis le faire voir à qui le voudra.

Je tiens du Docteur Willis que le plus grand souhait du grand Crato étoit de sçavoir avant mourir qu'on eut decouvert un spécifique pour la cure de l'Épilepsie ; je suis très sincèrement persuadé, tant par les expériences citées que par celles que j'ay faites en outre en des cas très differens les uns des autres, que le Guy est un spécifique pour la cure de ces sortes de maladies ; & je puis aussi facilement prouver qu'il en est un suivant l'hipotése du Docteur Willis, que suivant celle de Marcûs-Marci.      L ij

Pendant que j'écrivois cecy, j'ay été appelé chez un homme qu'on me disoit mourant & qui certainement avoit toutes les apparences d'une mort prochaine, il avoit le poulx tremblant, des sueurs froides & gluantes, des convulsions dans les tendons & une parole entrecoupée, de façon qu'on ne pouvoit à peine l'entendre; je luy donnay une grande dose de poudre & de teinture de Guy mêlée avec de la cochenille dans un julep, il étoit assez tard, & le lendemain matin je le trouvay infiniment mieux à mon grand étonnement, je crois à la vérité que sans le Guy le malade seroit mort la nuit, sans faire de tort à la cochenille, qui est un grand remede dans les fièvres de toutes especes, & dont on doit faire beaucoup de cas; mais j'auray peut-être occasion d'en parler dans un autre lieu.

Je souhaite fort qu'on ait soin de bien sécher l'écorce des grosses branches avec les feüilles les fruits & les rejettons , car elle est tout aussi bonne, & peut-être meilleure: mais pour ne se point tromper, il vaut mieux mettre le tout ensemble.

Je ne sçais ce qu'il peut y avoir de particulier dans le bois de Guy, jusqu'à present je l'ay toujours fait concasser avec le reste, & m'en suis servi pour les infusions.

Je n'ay point encore osé en ôter les fruits, je suis même persuadé par quelques observations que j'ay faites, qu'ils sont un très grand restaurant pour une nature affoiblie, avalés entiers, verts ou sécs, avec un verre de vin après, à la dose de dix ou douze bayes tous les soirs en se mettant au lit.

Le plus nombreux article de la liste des morts, est celuy des enfans morts de convulsions; voicy la ma-



niere de leur donner le Guy, j'en ay veu des effets surprénans.

Prenez de la poudre de Guy deux dragmes, eau de Ruë & de Pouliot de chacun deux onces, sirop de Pivoine demi-once; mêlez le tout & en donnez une cuillerée aussi souvent que vous pourrez leur faire prendre.

Si on ne leur peut faire prendre de cette façon, mêlez un peu de la poudre dans leur panade; s'ils ont le flux de ventre avec fortes tranchées, appliquez sur leur ventre l'Emplâtre suivant.

R. Thériaque de Venise & huile de Muscade tirée sans feu de chacun deux dragmes; mêlez le tout ensemble & l'étendez sur un cuir pour en faire un Emplâtre.

Si le cours de ventre continue, donnez-leur le clystere suivant.

Au lieu de miel, du *Diascordium* fait avec le Diacode une

dragme, poudre de Guy demy-  
 dragme, eau de Pouliot trois ou  
 quatre onces ; mêlez le tout &  
 en faites un clystere pour être  
 donné chaud. »

S'ils sont resserrés ( ce qui arrive  
 rarement quand ils ont des convul-  
 sions ) donnez-leur un peu de man-  
 ne dans un julep de Guy ; & si cela  
 ne leur rend pas le ventre libre,  
 servez-vous du clystere suivant.

Manne deux dragmes, poudre  
 de Guy demy-dragme, eau de  
 Pouliot trois onces, huile de Ca-  
 momille deux dragmes ; mêlez le  
 tout & en faites un clystere. »

Aux enfans d'environ dix ans on  
 peut leur donner demy-dragme de  
 la poudre avec trois grains d'*Assa*  
*fætida* trois fois le jour avec un ver-  
 re de l'infusion cy-après.

Aux hommes & aux femmes  
 une dragme avec cinq ou six grains  
 d'*Assa fætida* trois ou quatre fois

le jour suivant l'exigence des cas, buvant toujours par - dessus un grand verre de l'infusion, ils en peuvent même boire un verre entre chaque prise : plus l'infusion est forte meilleure elle est, pourveu qu'elle ne soit pas si forte qu'elle répugnât à l'estomach.

Quoyque depuis plusieurs années j'aye veu des effets étonnans du Guy cücilli & préparé à propos, il ne m'est jamais venu dans l'idée d'essayer d'en tirer de la teinture, quoyqu'il y ait long tems que je sois convaincu que sa principale vertu soit dans sa glüe, qui est une espee de résine très douce & maniable, & que je sçeus qu'elle se pouvoit dissoudre dans l'esprit de vin ; j'ay même donné la glüe toute seule, jointe seulement à quelque poudre pour la mettre en pilules, dans une occasion très facheuse, & je l'ay fait avec beaucoup de succès.

Mais

Mais depuis qu'on en a tiré la teinture, ce que l'on n'a que depuis quelques semaines, j'ay lieu de croire par quelques observations que j'en ay déjà faites, que dans des cas particuliers, étant jointe à la teinture d'*Assa fœtida*, en petite quantité, elle réussira plus vite & en moins de tems que ne fait la poudre; mais je ne diray point la maniere d'en tirer la teinture, jusqu'à ce que j'en sois mieux informé.

Quoyqu'il en soit, tant la teinture du Guy, que le Guy-même cueilli dans son tems & préparé avec soin, se trouvent chez Mr. Shorthose Apoticaire vis-à-vis le marché de Hungerford dans le Strand, & chez Mr. Riddle dans la rue de Villers à Londres.

Au commencement d'Octobre dernier on m'envoya chercher pour une fille âgée de huit ans qui avoit la maladie appelée *Chorea santis vitiis*

elle ne se pouvoit tenir assise ni debout : ses mains étoient dans un mouvement perpetuel , ne s'en pouvant servir pour manger ny rien soutenir , sa tête allant perpetuellement de côté & d'autre , & ayant entierement perdu la parole.

C'étoit une maladie nouvelle & qui n'avoit guere commencé que depuis un mois , & au commencement du mois de Novembre elle fut parfaitement guerie.

Afin de prévenir les meprises , je vais encore dire comment on doit faire pour se fournir abondamment de Guy, & le conserver toute l'année.

Prenez les feüilles , les fruits , les branches tendres & l'écorce des grosses branches cueillis à la fin de Decembre ; faites sécher le tout sur le four d'un Boulanger où la chaleur est égale , constante & modérée : quand il est parfaitement

sec , mettez - le dans une grande bouteille de verre , ou à son défaut, de terre , qui doit être bien bouchée de liege avec du cuir par-dessus & conservée en un lieu chaud & sec de peur qu'il ne se moisisse.

Remarquez que lorsqu'il a été trop grillé, ou qu'après être sec il devient moisi, il perd toute sa force & vertu.

Les tiges qu'on garde pour faire les infusions, doivent être mises en lieu sec & chaud, après qu'on les a fait sécher avec soin.

D'autant que cette Dissertation vient dans un tems propre pour cueillir le Guy, j'espère qu'il y aura peu de Boutiques d'Apoticaire où l'on n'en trouve de préparé suivant ce qui a été enseigné.

Mais si l'on fait peu de cas de ce que j'ay dit, & que les Apoticaire ne s'en fournissent point, j'ay donné au Public la maniere d'en

préparer, afin que les particuliers puissent en conserver eux-mêmes.

J'avois envie en même tems de publier les remarques que j'ay faites sur les grandes & belles qualités de quelques autres remedes simples, tels que la Cochenille, la Serpenteaire de Virginie, & cette herbe si commune qu'on appelle *Prunella*; mais je n'en ay pas encore eu le loisir.

F I N.

---

**J'**AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux la *Dissertation sur le Guy & ses Usages*: elle est pleine d'Observations, qui me paroissent devoir être fort utiles au Public, ce 15. Avril 1729.  
*signé*, VERNAGE.



**L** OUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos Amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Bailiffs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : notre bien amé le Sr x. x. x. Nous ayant fait supplier de luy accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Manuscrit qui a pour titre *Dissertation sur le Guy, Remede spécifique pour la cure des maladies convulsives, par le Sr COLBATCH Membre du College de Medecine à Londres, traduit de l'Anglois par M. H. D. S.*; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele, sous le contre-scel des Presentes : Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre cy-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes conjointement ou separement, & autant de fois que bon luy semblera,



sur papier & caracteres conformes à  
ladite feüille imprimée & attachée pour  
modele sous notredit contre-scel : & de  
le faire vendre & débiter par tout no-  
tre Royaume pendant le tems de trois  
années consecutives , à compter du jour  
de la date desdites Presentes. Faisons  
défenses à tous Libraires , Imprimeurs  
& autres personnes de quelque qualité  
& condition qu'elles soient d'en intro-  
duire d'impression étrangere dans aucun  
lieu de notre obeïssance ; à la charge  
que ces Presentes seront enregistrées  
tout au long sur le Registre de la Com-  
munauté des Libraires & Imprimeurs  
de Paris dans trois mois de la date d'i-  
celles ; que l'impression de ce livre sera  
faite dans notre Royaume & non ail-  
leurs ; & que l'Impetrant se conformera  
en tout aux Reglemens de la Librai-  
rie , & notamment à celui du dix Avril  
1725. & qu'avant de l'exposer en vente  
le Manuscrit ou Imprimé qui aura ser-  
vi de copie à l'impression dudit Livre ,  
sera remis dans le même état où l'Apro-  
bation y aura été donnée , ès mains de  
notre très-cher & féal Chevalier Garde  
des Sceaux de France le Sieur Chauve-  
lin ; & qu'il en sera ensuite remis deux

exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulous qu'à la copie desd. Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre, foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro ; Charte-Normande & Lettres à ce contraires ; Car tel est notre Plaisir. Donné à Paris le treizième jour de May, l'An de Grace mil sept cens vingt-neuf, & de notre Règne le quatorzième. Par le Roy en son Conseil, *signé* SOUBERT.

*Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie &*

Imprimerie de Paris NO. 358. Fol. 302. con-  
formément au Reglement de 1723. qui fait  
deffenses art. IV. à toutes personnes de quel-  
que qualité & condition qu'elles soient autres  
que les Imprimeurs & Libraires, de vendre,  
débiter & faire afficher aucuns Livres pour  
les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en di-  
sent les Auteurs ou autrement, & à la  
charge de fournir les exemplaires prescrits  
par l'articles CVIII. du même Reglement.  
à Paris le dix-sept May mil sept cens vingt-  
neuf. signé, J. B. COIGNARD, syndic.

